

Paris dévoile les résultats de la concertation pour réaménager 7 places emblématiques

Après plusieurs mois de concertation, Anne Hidalgo, Maire de Paris, a arbitré les projets de réaménagement de sept grandes places parisiennes. D'ici 2020, elles accorderont en moyenne 50% d'espaces en plus pour les piétons et les circulations douces et accueilleront de nouveaux usages imaginés et co-conçus par les Parisiens eux-mêmes.

En juin 2015, Anne Hidalgo lançait un appel aux Parisiens afin qu'ils donnent un nouveau visage à sept places parisiennes chargées d'histoire et de symboles : Bastille (4e, 11e, 12e), place des Fêtes (19e), Gambetta (20e), Italie (13e), Madeleine (8e), Nation (11e, 12e), Panthéon (5e).

La Maire de Paris avait fixé 4 grands objectifs à cette démarche :

1. Donner plus d'espace aux Parisiens et aux visiteurs, pour des usages diversifiés : culture, sport, détente, avec des mobiliers innovants.
2. Faciliter les circulations douces, les traversées piétonnes, l'accès aux transports en commun et l'intermodalité.
3. Valoriser l'architecture et l'histoire des places, tout en renforçant la place de la nature.
4. Ouvrir ces espaces sur la vie des quartiers, en faire des lieux de rencontre et de partage.

La Ville de Paris, avec le soutien des mairies d'arrondissements, a mené depuis une vaste concertation, qui s'est traduite par des réunions publiques, des marches exploratoires et une importante participation sur Internet, grâce à la plateforme idee.paris. De nombreux documents utiles avaient été mis à la disposition des Parisiens pour les accompagner dans cette démarche : études de circulation et d'ensoleillement, données historiques, etc.

Depuis février, les mairies d'arrondissements concernées organisent des réunions de restitution, pour présenter aux habitants les pistes à l'étude. Anne Hidalgo vient désormais d'arbitrer les scénarios qu'elle souhaite voir mis en œuvre. [Ils sont consultables dès aujourd'hui sur paris.fr](http://ilsontconsultablesdesaujourdhuiparis.fr).

« Nous lançons l'acte III de la vie des grandes places parisiennes. Après leur création, puis leur occupation par le tout-automobile, ce sont les Parisiens et les visiteurs qui vont les réinvestir. En moyenne, ces réaménagements prévoient 50% d'espaces supplémentaires pour les piétons et

les cyclistes », annonce Christophe Najdovski, adjoint à la Maire en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public.

« Ces places vont pouvoir accueillir de nouveaux usages, devenir plus agréables et plus équilibrées. Elles vont devenir de véritables lieux de vie et non plus seulement des lieux de passage, à l'image de la place de la République qui foisonne d'animations et est plébiscitée par toutes les générations et tous les publics », détaille Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité.

L'Exécutif parisien a doté l'opération d'un budget allant de 30M€ à 40M€. Un appel à candidatures sera lancé dans les prochaines semaines, afin de désigner à l'été sept collectifs chargés de mener ces transformations. Ils associeront habitants, architectes, urbanistes, paysagistes ou encore médiateurs culturels. Les travaux de voirie débuteront en 2017. Tous ces aménagements verront le jour d'ici la fin de la mandature.

Contact presse : Simon Le Boulaire / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr